



# Rapport d'activité

# 2018



Réserve Naturelle  
DELTA DE LA DRANSE



Asters  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Haute-Savoie



**CONNAÎTRE**

Pages 8 à 11

**PROTÉGER**

Pages 12 à 14

**GÉRER**

Pages 15 à 19

**RNN  
DELTA DE LA  
DRANSE &  
TEMPS FORTS  
2018**

Pages 4 à 7

**BUDGET**

Pages 29 & 30

**PARTAGER**

Pages 20 à 24

**GOVERNANCE**

Pages 25 à 28

**PERSPECTIVES**

Pages 31 & 32

**PARTENAIRES**

Page 33

**ANNEXES**



# RÉSERVE NATURELLE DU DELTA DE LA DRANSE

Située en bordure du lac Léman, elle offre une diversité exceptionnelle sur 53 hectares.

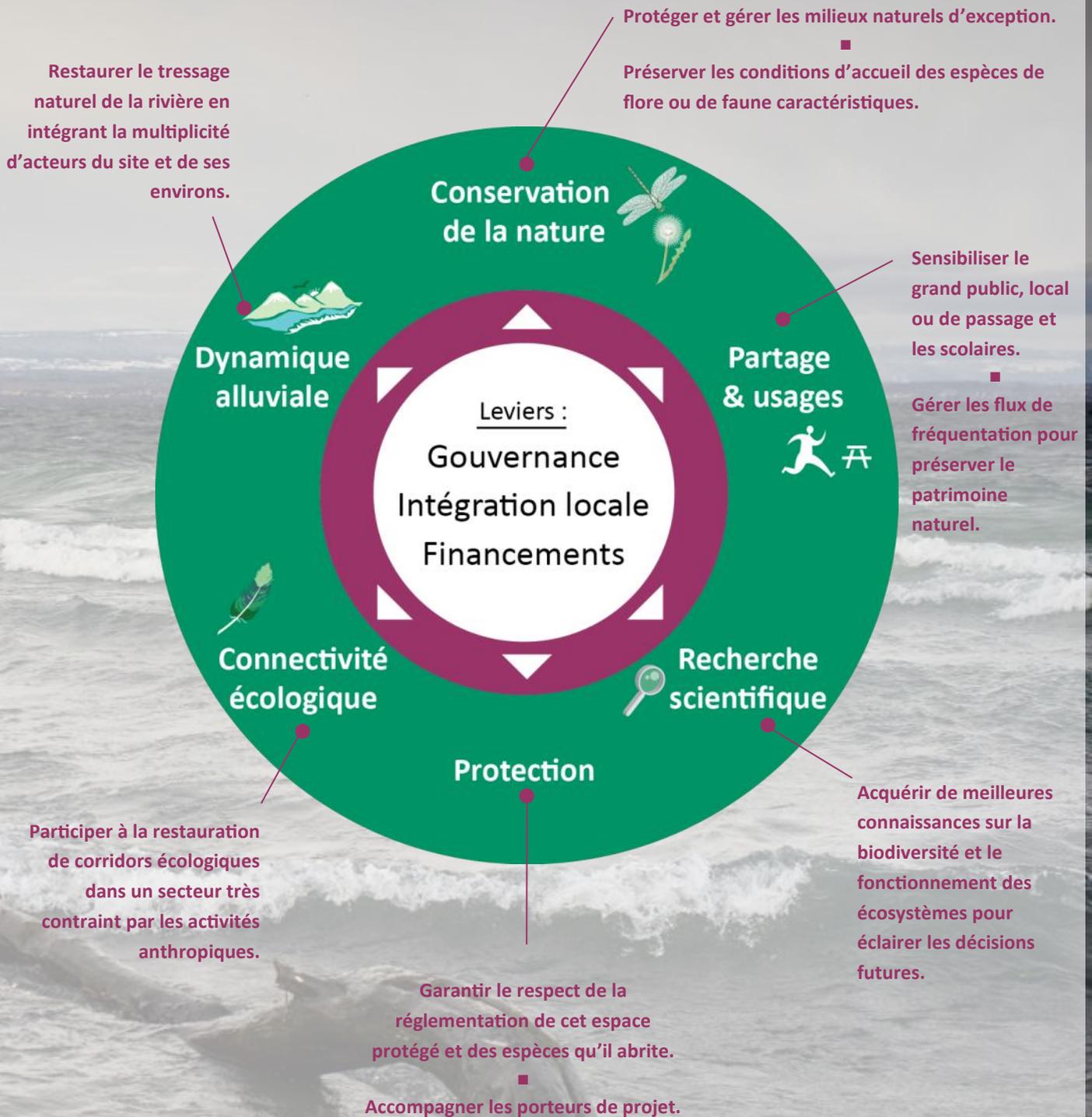
Grâce à la dynamique de la rivière, une mosaïque de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore spécialisées ou plus généralistes. Près du tiers de la flore du département y est représentée !

## Situation géographique de la réserve naturelle de la Dranse

Crédit : CEN74—2019



## NOTRE FEUILLE DE ROUTE :



# TEMPS FORTS 2018

## Des visiteurs perchés dans les arbres

Parmi le large panel **d'animations estivales** proposées dans l'agenda des Espaces Naturels Sensibles du département, la réserve naturelle a organisé une séance de « grimpe d'arbre » pour **explorer les cimes !**

Equipés de cordages et accompagnés par l'animateur de la réserve ainsi que par un professionnel de La Corde Joux , les participants ont ainsi pu découvrir un nouveau point de vue sur la forêt et ses habitants...

## Du changement dans l'équipe

Un grand merci à Daniel Gerfaud-Valentin et Frank Horon pour leur implication au long court en faveur des réserves naturelles haut-savoyardes.

Cécile Georget a intégré en octobre l'équipe du gestionnaire en tant que nouvelle **responsable du service Réserves naturelles**. Elle est chargée de coordonner les actions de protection et de gestion des milieux naturels, d'assurer le lien avec les partenaires et d'encadrer les équipes des différentes réserves.



## Capture d'une tortue au Delta de la Dranse !

Observée pour la première fois dans la réserve en 2014, **une Tortue peinte a été retrouvée**, dans une zone difficile d'accès de l'étang de Saint-Disdille. Cette espèce principalement carnivore, originaire d'Amérique du Nord, cause des impacts négatifs pour la faune locale lorsqu'elle est relâchée dans la nature, et son retrait des espaces naturels est une priorité. Sa capture s'est déroulée sans encombre, suite logique de l'autorisation reçue en 2014.



## Participation au congrès des Réserves Naturelles de France

Du 4 au 7 avril, le **37<sup>e</sup> congrès des Réserves Naturelles de France** s'est déroulé à Ronce-les-Bains (Charentes-Maritimes).

Le garde de la réserve s'est rendu à cet évènement annuel, qui permet à l'ensemble des gestionnaires de réserves naturelles de partager des retours d'expérience et d'échanger sur les problématiques rencontrées et les solutions techniques imaginées par certains au profit de tous !



## Un « Sympétrum déprimé » qui réjouit les naturalistes...

Une nouvelle campagne d'inventaires a eu lieu cette année, pour mieux connaître la répartition du Sympétrum déprimé au sein de la réserve naturelle et de ses alentours. Connue du Parc des Dranse, cette libellule a aussi pu être observée dans la réserve.

L'espèce représente un enjeu important, puisqu'elle est **extrêmement rare dans le département** (première preuve de reproduction trouvée dans la réserve en 2017).



## Des sondages sur les rives du camping

Le secteur de la Basse Dranse a longtemps été occupé par des décharges de toutes sortes (déchets verts, matériaux de construction, boues et mâchefers, ordures intercommunales...).

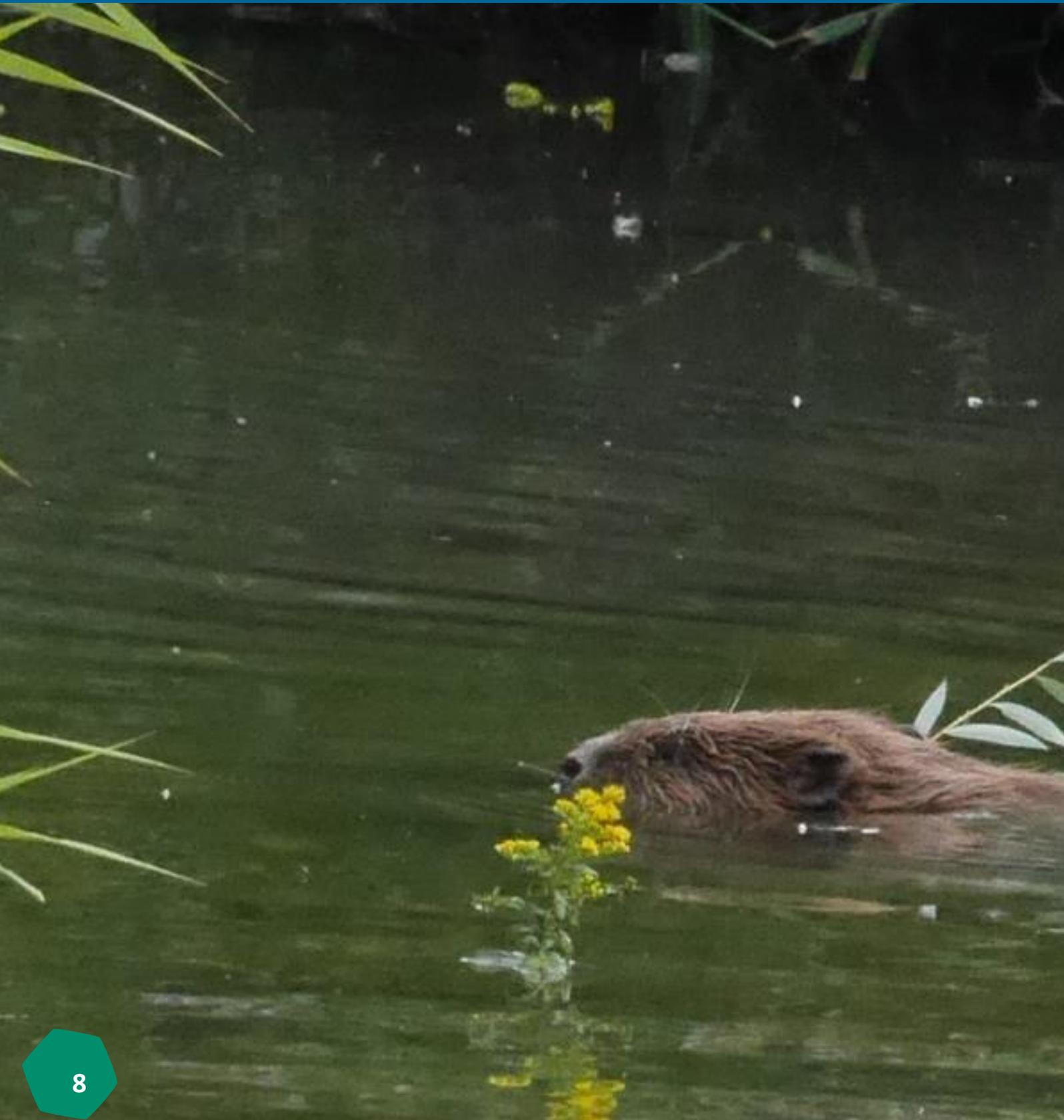
Des investigations ont été menées en 10 points de sondages, pour évaluer la qualité et la quantité des remblais au niveau du camping municipal de Publier.

**Aucun déchet polluant** n'a été détecté lors de ces recherches mandatées par le CEN74.



# CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités ! Les Réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





## Suivi des chenilles Processionnaires du Pin

Suite à une demande de la marina du Port Ripaille énoncée en comité consultatif, un suivi des chenilles de Processionnaires du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) a démarré en 2018 à l'intérieur de la réserve.



Nid de Processionnaire du pin et Mésange charbonnière  
Crédit : CEN74

L'objectif est de suivre l'évolution de la colonisation de la réserve par l'espèce, d'évaluer le contrôle naturel par les prédateurs sauvages comme les mésanges et le coucou, et le cas échéant de déclencher des opérations de piégeage si les pins de la réserve se trouvaient menacés ou en situation de point de départ de la colonisation des environs.

Des relevés GPS des pins de la réserve ont été réalisés, ils ont permis d'attribuer à chaque pin le nombre de nids observés. Ce suivi sera reconduit chaque année au mois de février.

## Cartographie de l'aire de répartition du Castor

L'objectif du suivi est de cartographier la répartition du Castor d'Europe (*Castor fiber*) et son évolution au

sein de la réserve.

L'ensemble des indices de présence (crayons rongés, marquages, empreintes, terriers-huttes...) est consigné sur un fond de carte. La prospection est effectuée de l'aval vers l'amont de la Dranse, soit des milieux les plus favorables vers les moins favorables.

Une première zone de présence localisée au niveau de l'embouchure et une seconde en amont du poste de relevage sont régulièrement confirmées.

## Pointage des orchidées

Depuis juin 2008, un inventaire annuel exhaustif des pieds d'orchidées présentes en rive gauche est réalisé en partenariat avec les élèves de 2<sup>e</sup> année de l'école d'ingénieurs de Lullier. Les pieds repérés sont localisés au GPS, isolément ou par groupe, en tenant compte de la précision du GPS qui n'excède jamais 3m sur le secteur d'étude. On dispose au final chaque année d'une carte de répartition des différents pieds de chacune des espèces inventoriées, et d'un effectif total pour chacune des espèces.



*Ophrys fuciflora* dans la prairie sèche centrale  
Crédit : CEN74

L'inventaire a été réalisé en 2 passages, les 16 mai et 30 mai 2018. Au total, 1 080 pieds ont été repérés sur les secteurs prospectés. Il est intéressant de noter que

les travaux de réouverture au nord de la garide ainsi que les reculs de lisière opérés depuis plusieurs années dans la prairie sèche centrale ont permis une augmentation importante des effectifs d'*Ophrys apifera*, *Ophrys insectifera* et *Aceras anthropophorum*.

## Inventaire des oiseaux limicoles nidificateurs

Un inventaire annuel des oiseaux limicoles nichant sur la réserve est mis en place conjointement par l'équipe su CEN74 et l'ONCFS. Le protocole consiste en un parcours en canoé depuis le lac Léman jusqu'à l'étang de Saint-Disdille. La totalité des observations de poussins ou d'œufs détectés est consignée.



Trois passages ont été effectués en 2018 entre le 7 juin et le 2 juillet, avec observation de poussins de Mouettes à chaque passage. En revanche, aucun poussin d'anatidés (« canards ») n'a été observé sur le site.

## Suivi de la variation d'abondance des oiseaux communs

Depuis 2010, un suivi annuel permettant d'évaluer les tendances d'évolution des abondances des espèces d'avifaune nicheuses est réalisé.

Le protocole de suivi, intitulé « STOC EPS », a été développé par le Muséum national d'Histoire Naturelle (MNHN) et consiste en un dénombrement des oiseaux entendus ou observés pendant 5 minutes exactement, en 10 points, pendant la période de nidification.

Un premier échantillonnage est réalisé en début de

saison pour identifier les espèces précoces, tandis que le second a lieu au moins 4 semaines plus tard, pour capter les espèces plus tardives. En 2018 les sessions



d'écoutes ont eu lieu les 6 avril et 4 mai.

## Etude de l'impact du changement climatique sur la végétation

Le Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA) a lancé à l'automne 2004 un projet dénommé « Phénoclim » sur l'ensemble des Alpes .

Il s'agit de suivre la phénologie de plusieurs espèces végétales : trois individus de chaque espèces sont marqués et suivis tout au long de l'année afin d'enregistrer la date d'apparition d'évènements saisonniers : changement de couleur et chute des feuilles à l'automne, débourrement, déploiement des premières feuilles et floraison au printemps.

Le site du Delta de la Dranse est en outre équipé d'une station météo, dont les informations sont directement



transmises au CREA, pour un suivi au plus près des conditions météorologiques de l'année.

En 2018, le débourrement de la végétation suivie dans le cadre du programme Phénoclim a été légèrement plus tardif que la moyenne, avec +3,2 jours, ce phénomène ayant été particulièrement marqué en plaine. Ce faible retard pourrait s'expliquer par des

températures hivernales assez froides cette année dans les Alpes.

## Suivi photographique de la morphologie de la Dranse

Un suivi de la morphologie de la Dranse est mis en place à intervalles réguliers au sein de la réserve. Des photographies sont prises au moyen d'un drone (survol autorisé par arrêté préfectoral), puis traitées par informatique pour donner lieu à une interprétation cartographique.

La comparaison entre les cartes d'une année sur l'autre permet d'évaluer la dynamique morphogène du cours d'eau, et notamment de suivre les zones d'érosion ou de sédimentation au gré des périodes de crue.

Le fonctionnement de la Dranse a été fortement influencé par les différents aménagements de ses rives (installations hydro-électriques, extractions de matériaux, artificialisation du lit majeur, espèces exotiques envahissantes...), aussi la physionomie générale de la rivière se banalise peu à peu. Les crues sont de moins en moins morphogènes, avec des rives stabilisées par les végétaux.

La restauration de la dynamique naturelle de la Dranse constitue l'un des objectifs à long terme principaux dans le

### *Lit majeur et bras secondaire de la Dranse*

*Crédit : CEN74*



# PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.



## Contrôle de la réglementation

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « **police de l'environnement** ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (ONCFS, AFB, ONF, Gendarmerie, ...).

**Quinze infractions** ont été relevées en 2018 toutes procédures confondues (constats simples, avertissements, timbres amendes, procès verbaux). La majorité des infractions concernait la présence de chiens (tenus en laisse ou non) à l'intérieur du périmètre de la réserve naturelle. La circulation des cycles est aussi régulièrement constatée.



**Rappel de la réglementation.**

Crédit : CEN74



*Représentation graphique de la proportion du nombre annuel d'infractions constatées (moyenne 2014-2018) sur la RNN du Delta de la Dranse.*

Crédit : CEN74

Aucune tendance ne se dessine sur les cinq années précédentes.

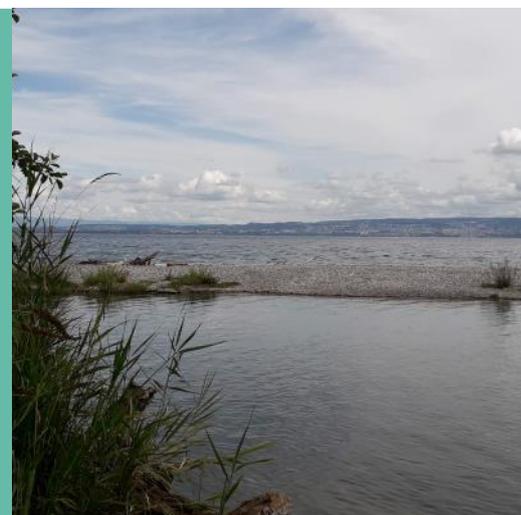
Les infractions les plus nombreuses sont toujours la présence de chiens et la circulation de cycles.

Les autres infractions sont beaucoup plus occasionnelles et leur nombre très variable d'une année sur l'autre.

## Focus - Opérations de contrôle inter-services et coopération entre les réserves

Une opération conjointe de surveillance sur le lac Léman a été organisée dans le cadre de la coopération interservices MISEN. Le garde de la RNN a participé à cette opération qui s'est déroulée sans évènement majeur le 11 juin. Les objectifs : contrôle de la réglementation en réserve et sur les sites naturels du Conservatoire du littoral, contrôle de la pêche et de la navigation...

Une coopération entre les gardes des réserves naturelles de Haute-Savoie est aussi en place : le garde référent de la réserve peut ainsi être suppléé ou remplacé par du personnel issu d'autres RNN.



## Foncier

Aucune acquisition majeure n'est venue sécuriser la protection foncière de la RNN (parcelles privées très minoritaires). En revanche, de nombreuses conventions permettent d'assurer la bonne gestion de la réserve :

- La convention de gestion du 29/12/2008 avec la Commune de Publier a été reconduite pour une durée de 10 ans (reconduction tacite) ;
- La convention du 30/10/2008 avec la SAEME, d'une durée de validité de 5 ans, a été reconduite pour la seconde fois ;
- La convention de gestion avec la Commune de Thonon-les-Bains, signée le 26/11/2008 sans clause de reconduction, est arrivée à échéance. Le renouvellement de la convention a été démarré.

## Demandes d'activités en réserve naturelle

Pour toute intervention en réserve naturelle, il est nécessaire de déposer un formulaire de demande d'autorisation auprès de la DDT de Haute-Savoie. La demande est instruite par le comité consultatif restreint et par les services de l'Etat. **Six demandes d'activités ont été effectuées en 2018.**

Elles portaient sur des travaux d'entretien courant (débroussaillage, pose d'une clôture) et des inventaires occasionnels (sondages dans les remblais proches du camping municipal ; accès temporaire pour des travaux en bordure de la station d'épuration). Une autorisation pluriannuelle a aussi été attribuée, jusqu'en 2021, pour que la société Métal-X, jouxtant la réserve, puisse effectuer des prélèvements de contrôle dans les sédiments.

L'ensemble des travaux autorisés a été contrôlé conforme aux autorisations délivrées. Le gestionnaire a apporté son appui technique en amont, à la rédaction des demandes.



### Zones réglementées

- |                |   |
|----------------|---|
| Bande de 600 m | Zone de protection des ombrières              |
| Bande de rive  | Zone de protection de l'estuaire de la Dranse |

## Règlement de navigation

Le lac Léman fait partie du domaine public de l'État. Les services de l'État veillent aux bons usages et pratiques sur le lac, notamment par l'application du règlement franco-suisse de la navigation sur le Léman (RNL) et du règlement particulier de police de la navigation (RPP).

Le RPP a fait l'objet cette année d'un avenant (Arrêté n°DDT-2018-1343), disposant que la protection de l'estuaire de la Dranse est signalée par 8 bouées sphériques jaunes matérialisant l'interdiction de navigation en vigueur depuis le 1er janvier.

# GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





## Travaux de gestion courante

La gestion courante de la réserve naturelle concerne principalement le maintien de l'ouverture des milieux. En 2018, la majeure partie des travaux effectués a été financée via le projet européen « POIA Grands lacs alpins ».

Ainsi, les pelouses à orchidées font l'objet d'une fauche tardive annuelle ; les résidus sont mis en andains en lisière des parcelles. Les abords du lac et les rives de l'étang de Saint Disdille sont débroussaillés à intervalles réguliers pour maintenir l'accès. Les îlots de l'étang sont également fauchés, de manière à conserver un milieu très ouvert, favorable à la nidification des oiseaux d'eau.

Enfin, un cheminement le long du grillage du camping est débroussaillé pour permettre à la fois le passage du garde et l'entretien du grillage. Les sentiers sont aussi régulièrement entretenus pour accueillir le public en toute sécurité.

**Maître d'ouvrage :** Asters—CEN 74

**Localisation :** cf. carte en page suivante.

**Partenaires techniques et financiers :**

CEN74, DREAL Auvergne-Rhône Alpes, Agence de l'Eau, POIA CIMA Grands Lacs Alpains, Europe

**Coût des travaux réalisés par le prestataire Chablais Insertion :** 5 145 € TTC

**Coordination des opérations :** CEN74

**Réalisation :** Les travaux ont été réalisés au mois de juin pour le débroussaillage, entre janvier et février pour les zones humides et îlots, et en octobre pour la prairie à orchidées par la société Chablais insertion. Toutes ces périodes correspondent à des optimums pour laisser les espèces accomplir leur cycle de vie sans risquer de les impacter en période de sensibilité.



*Travaux d'entretien courant d'un sentier.*

*Crédit : CEN74*

**Lien avec le plan de gestion :**

*OLT 2 : Préserver les milieux d'intérêt ,*

- Action 2.1 : Maintenir les habitats ouverts des terrasses sèches ;

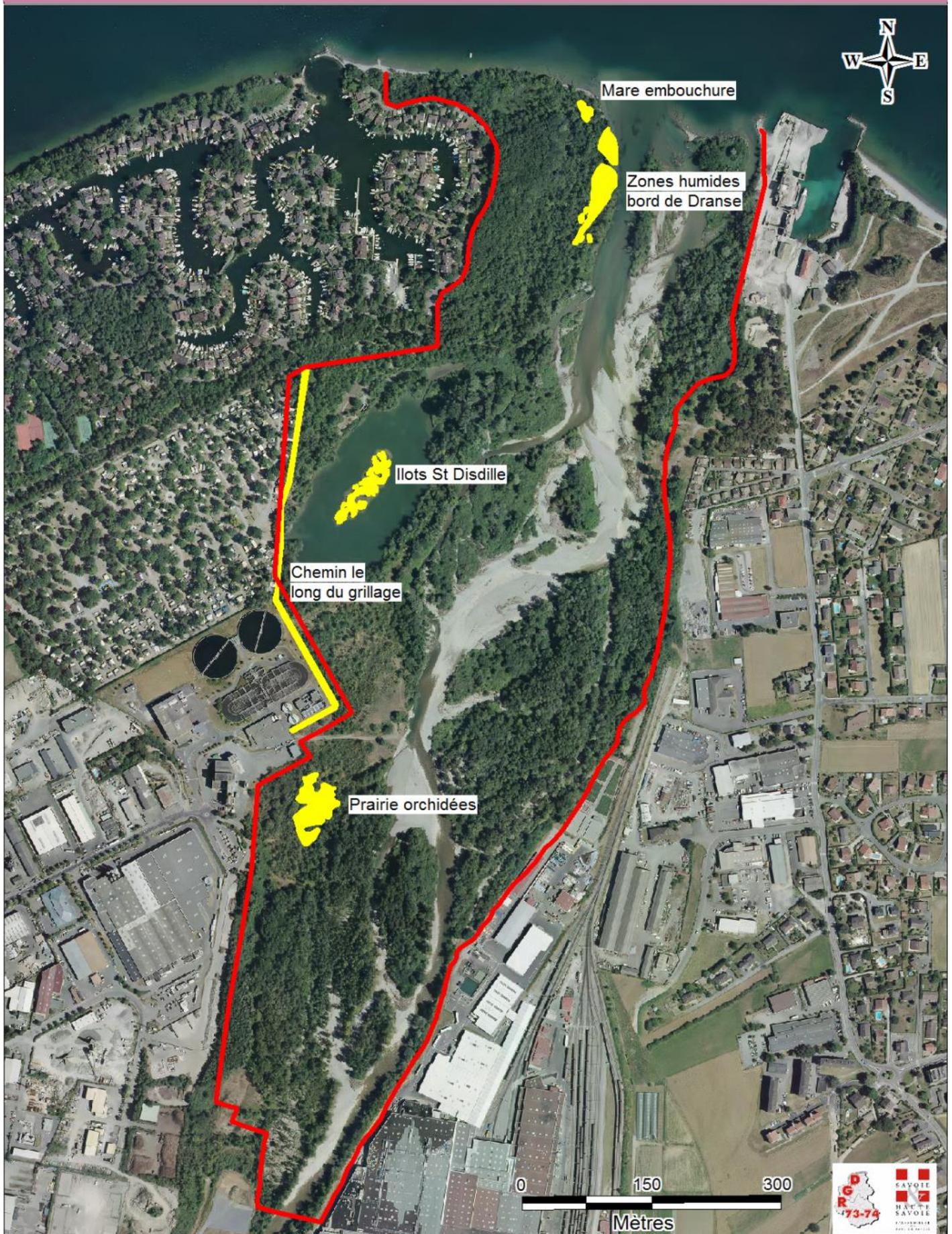
- Action 2.2 : Maintenir les habitats des zones humides ;

*OLT 3 : Préserver les espèces caractéristiques de la RN*

Action 3.1 : Entretien des sites de nidification

## Localisation des principales zones de travaux

Crédit : CEN74



## Politiques territoriales : Contrat de rivière et restauration de la Basse Dranse

Des travaux d'envergure sont pressentis sur la Basse Dranse, y compris au sein de la réserve naturelle. Afin de préparer au mieux ces interventions, de nombreux échanges ont eu lieu entre le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC), porteur du projet, les services déconcentrés de l'Etat compétents sur l'environnement (DDT, DREAL), le bureau d'étude missionné pour les études techniques et les dossiers réglementaires, le gestionnaire de la RNN et les intercommunalités concernées.

Un Comité de Pilotage s'est réuni le 31 mai. L'ordre du jour était la présentation des scénarios d'aménagement retravaillés sur les sites prioritaires, des chiffrages provisoires, ainsi que la concertation puis la validation de scénarios. Le scénario retenu à l'issue de cette réunion est présenté en page suivante.

A noter qu'une concertation avait été menée antérieurement à la présentation de ces scénarios : le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie avait ainsi émis un avis motivé sur son choix à l'issue d'une réunion de travail menée avec l'équipe de gestionnaires, le service scientifique ainsi que des membres du Conseil Scientifique des Réserves naturelles.

L'attention du porteur de projet quant à la qualité des matériaux utilisés pour remblayer certains secteurs a été demandée, des risques importants étant identifiés (anciennes zones de décharges, espèces exotiques envahissantes...). Il a été aussi souligné qu'au vu du scénario présenté, des habitats naturels d'intérêt communautaire risquaient d'être touchés : une adaptation du projet a donc été demandée.

*Photographie aérienne de la Dranse près du delta en septembre 1951.*

*Crédit : IGN*



Il est bien précisé que le gestionnaire de la réserve a uniquement émis un avis sur les éléments du patrimoine naturel de la réserve à prendre en compte ; aucun jugement sur la nécessité des aménagements du point de vue de la gestion des matériaux solides ou des risques aux personnes n'est émis.

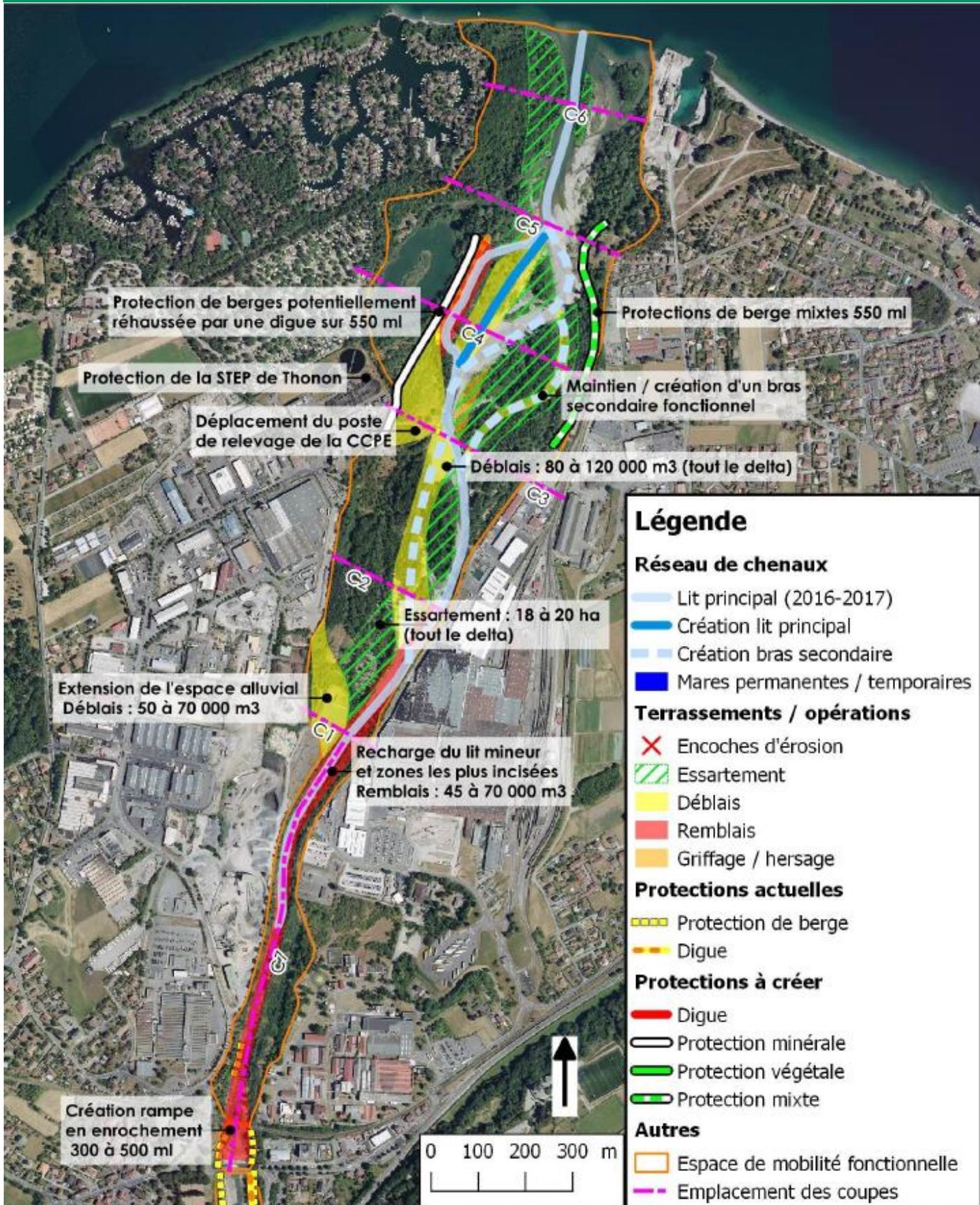
Un projet au long cours, dont les développements sont à suivre dans les années à venir...

**Maître d'ouvrage** : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais.

**Localisation** : Basse Dranse

**Lien avec le plan de gestion** : OLT 1 : *Maintenir et si possible restaurer la dynamique alluviale naturelle de la Dranse,*

Action 1.1 : Restaurer le tressage de la rivière au sein du delta



# PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et entraînent les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !



## Réseaux sociaux : Facebook

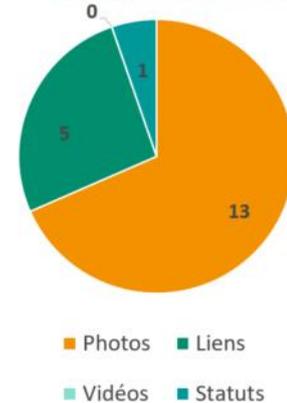


**302 abonnés sur Facebook à la fin de l'année, soit une augmentation de 21%.**

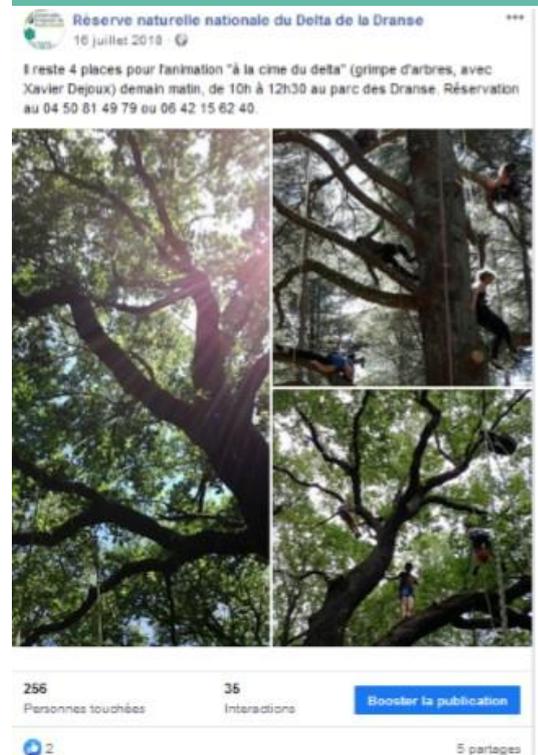
En 2018, 18 publications ont été effectuées sur la page Facebook de la Réserve du Delta de la Dranse, assurant une couverture de 677 interactions : clics, commentaires, partages...

Objectifs de la page : informer le public des diverses animations, actualités et suivis scientifiques, relayer les informations du réseau (Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, autres réserves du département ou de France...), ou encore effectuer des rappels réglementaires.

Type de contenus publiés sur la page Facebook RNN du Delta de la Dranse



**256 personnes ont pu lire la publication Facebook annonçant une animation « Grimpe d'arbres »**



## Autres médias



Les Offices de Tourisme de Thonon et Publier informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils gèrent les inscriptions aux animations crépusculaires, vendent le Livret de découverte de la réserve et promeuvent la réserve sur leur site internet.

## Couverture médiatique Presse

Trois articles mentionnant directement la réserve naturelle ont été publiés dans la presse locale.

Date	Média	Titre
06.07.18	Le Dauphiné libéré	<i>La Dranse, trait d'union du Chablais, un espace à gérer collectivement</i>
19.07.18	Messenger	<i>A la découverte du paradis des oiseaux</i>
27.08.18	Le Dauphiné libéré	<i>Dernière session de grimpe d'arbres au parc des Dranse</i>

## Site Internet

Le site internet du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie dispose d'une page dédiée à la RNN du Delta de la Dranse. Cette page délivre des informations pour les personnes désireuses de découvrir le site : description du patrimoine naturel et des enjeux de la réserve, informations d'accès, réglementation, informations générales... Le site sert aussi à relayer les animations sur l'agenda.



## Sensibiliser et informer

### Scolaires

#### Parcours Culturel Thononais (PCT)

L'animateur est intervenu dans le cadre du dispositif Parcours culturel thononais, coordonné par le service Culture de la ville de Thonon-les-bains.

Ce programme de sensibilisation à l'environnement, sur le thème des réseaux trophiques (chaînes alimentaires), s'est organisé sur cinq animations par classe, en partenariat avec l'Ecomusée de la pêche et du lac. Les changements pouvant s'opérer sur les milieux naturels et les espèces sous l'action de l'homme, notamment via la pêche intensive ou la chasse, ont été évoqués.

Les classes concernées appartenaient à l'école du Châtelard pour l'année scolaire 2017-2018, et l'école des Arts pour la saison 2018-2019.

#### Môm'en Nature

Menée depuis 18 ans par le CEN 74, l'opération Môm'en Nature consiste à travailler une thématique tout au long de l'année avec 7 classes du département.

Pour clôturer les interventions, une journée de restitution sous forme de rallye-nature a été organisée en juin aux Houches, rassemblant les 200 élèves des différentes écoles.

Sur le secteur de la Dranse, cinq séances d'animation ont été réalisées, auprès d'élèves de CE1-CE2 de l'école de Larringes. Le thème principalement abordé était la mare, avec comme support une mare pédagogique existante dans l'école. Une sensibilisation à l'identification des espèces et aux protocoles de suivis scientifiques a pu y être réalisée.



*Boutique de la Maison des Dranse*

Crédit : CEN74



*Exposition interactive*

Crédit : CEN74



*Môm'en Nature 2018*

Crédit : CEN74

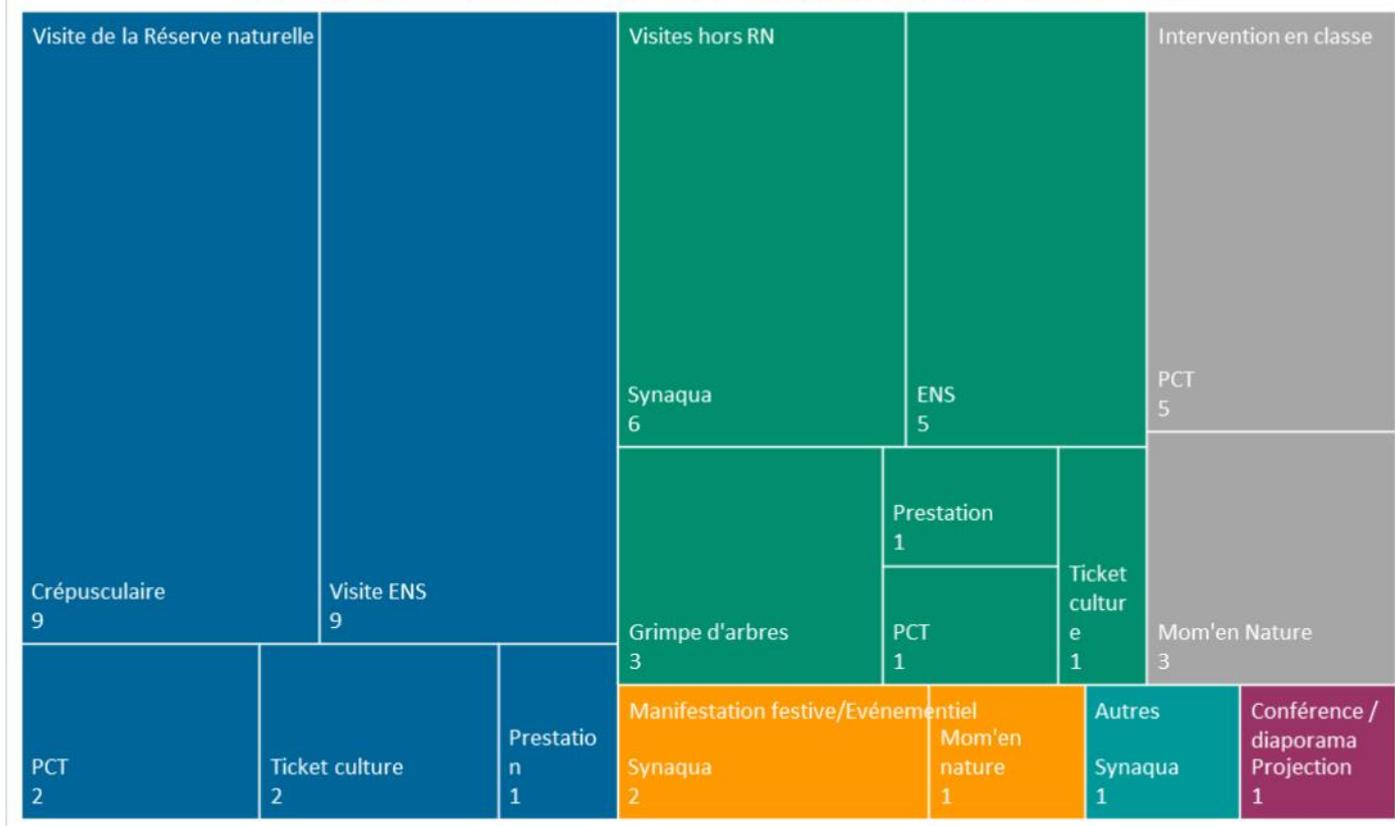
### Focus - Sorties grand public ENS

Dix-huit sorties grand public ont été organisées sur le territoire de la réserve naturelle, en journée ou au crépuscule, dans le cadre de la politique ENS du département Haute-Savoie, entre le 4 juillet et le 30 août. Une soirée de projection a également eu lieu le 10 août.

Les animations ont permis de toucher 350 personnes au total au cours des 2 mois d'été.



## 53 animations en 2018 : Un total de 997 personnes touchées !



### Accueillir

Une exposition permanente sur la réserve naturelle, le cycle de l'eau et la barque La Savoie accueille les promeneurs 4 après-midis par semaine à la maison des Dranse. L'animateur sur place est présent comme médiateur, pour informer et guider les visiteurs et proposer des activités aux plus jeunes. Une boutique à l'entrée de la maison leur permet aussi d'acquérir des ouvrages spécialisés édités par le CEN 74.

### Focus - projet transfrontalier SYNAQUA

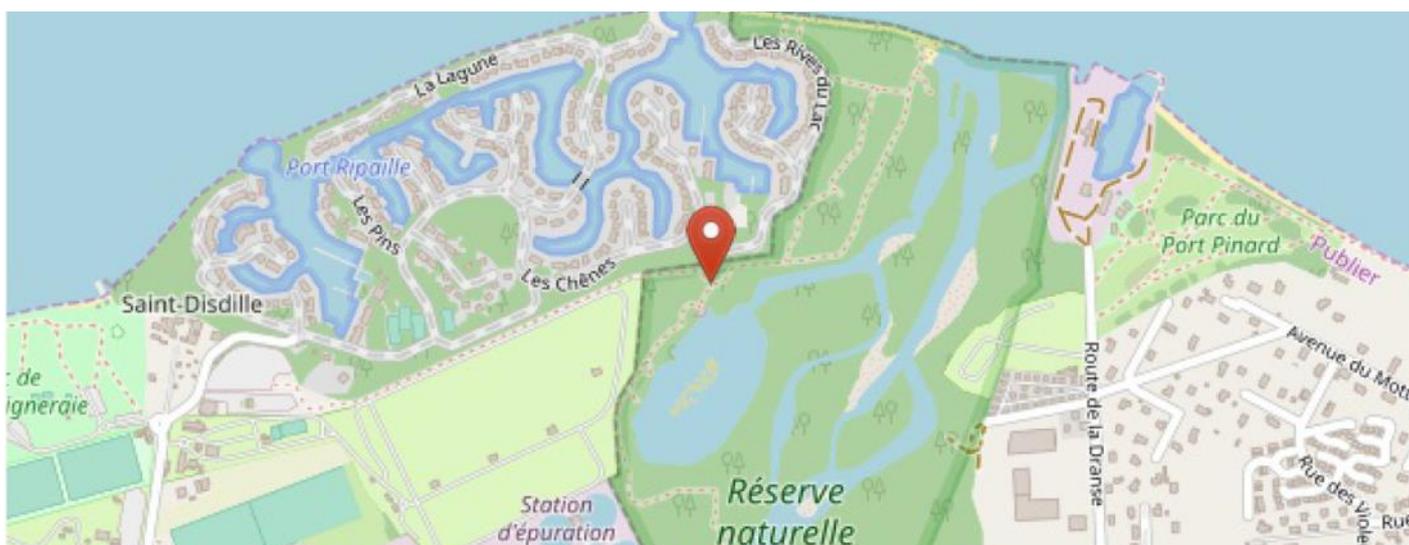
Le projet « Synaqua » (Synergie transfrontalière pour la bio-surveillance et la préservation des écosystèmes aquatiques) a pour objectif de développer des outils innovants de surveillance de la qualité des eaux sur les affluents du Lac Léman et des eaux du lac.

La sensibilisation des scolaires, du grand public et des professionnels est l'un des 4 axes clés de ce projet. L'objectif de cette opération était la sensibilisation des élèves pour leur faire connaître les écosystèmes lacustres et leur donner des clés de compréhension sur le travail de recherche en lien avec la préservation de ces milieux et la protection des eaux.

Les interventions étaient divisées entre journées de sensibilisation en classe et visites de terrain (expériences et manipulations à l'INRA de Thonon et animations sur la réserve).



## Fréquentation

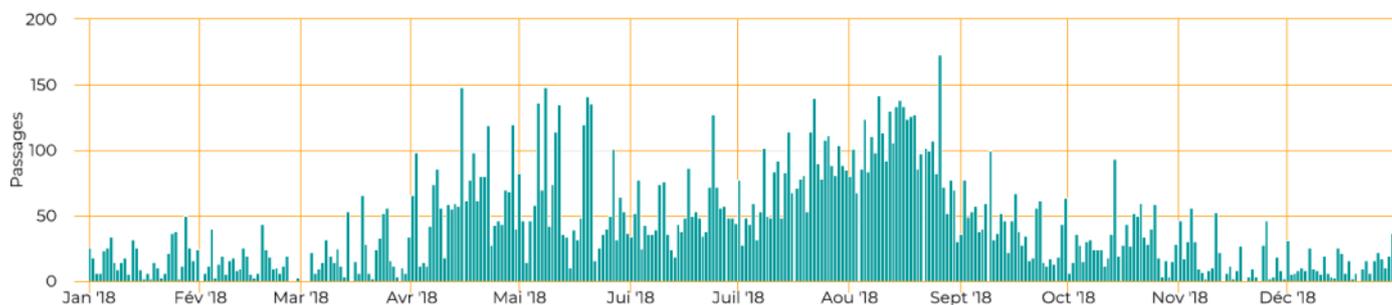


Données : emplacement de l'éco-compteur sur le chemin d'accès principal de la réserve  
Crédits : CEN74 OpenStreetMap

L'impact de la pression humaine est notable dans la réserve naturelle du fait d'une fréquentation importante au regard de sa surface (53 hectares) et du nombre réduit de chemins. En 2018, un éco-compteur, placé au niveau de l'accès principal, a permis d'enregistrer la majeure partie de la fréquentation de la réserve naturelle, soit 15 574 passages. Des entrées supplémentaires, plus marginales, seraient à ajouter à partir des plages ou de la marina privée de Port Ripaille.

Les données de la période estivale soulignent une fréquentation accentuée entre avril et septembre, plus particulièrement pendant les vacances scolaires, avec des chiffres journaliers généralement compris entre 30 et 80 passages. La fréquentation est plus faible sur les mois d'hiver, même si la fréquentation journalière moyenne sur l'année demeure à 43 visiteurs. Des pics sont observables chaque fin de semaine, et le nombre maximal d'entrées enregistré s'élève à 173, chiffre atteint le 26 août 2018.

La fréquentation totale en 2018 représente une augmentation de 9,3 % par rapport à l'année précédente.



Données : fréquentation journalière sur l'année 2018  
Crédit : CEN74

# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activité en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de 4 collèges de représentation égale. Il a été nommé pour 5 ans, de 2016 à 2020.



Véritable **parlement local**, le comité consultatif est chargé de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an.

## Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activité en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2018, il a donné un avis aux services de l'Etat sur 5 dossiers.

## Comité scientifique des réserves naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche.

L'animation du comité scientifique s'est structurée autour de trois groupes de travail en 2018.





## L'équipe de la réserve naturelle

En 2018, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

### Equipe dédiée :

- Violaine Laucoin, conservatrice adjointe
- Rémy Dolques , garde-technicien
- Samuel Botreau, animateur nature
- Agathe Moreau, stagiaire en charge de la rédaction du dossier d'enquête publique relatif au projet de périmètre de protection

### Coordination et appui scientifique ou technique :

Franck Horon puis Cécile Georget, responsable du service RN74 ; Julien Heuret, Rémy Perin, Laurent Delomez, Fabrice Anthoine, Patrick Perret et Jean-José Richard-Pomet, gardes-techniciens des RN74 ; Daniel Gerfaud-Valentin puis Rémy Dolques, référents police judiciaire et administrative ; Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jean-Baptiste Bosson, chargé de mission scientifique ; Dominique Lopez-Pinot, chargée de projet flore-habitats ; Anne-Laurence Mazenq, chargée de communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

### Services supports :

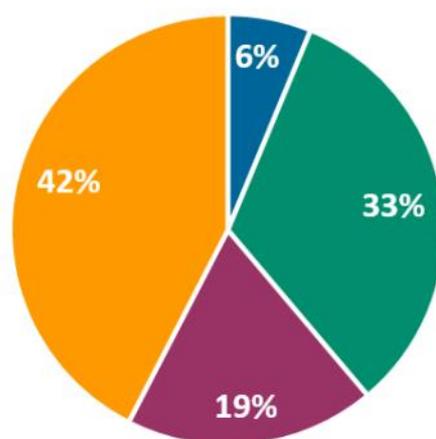
Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG.

## Bilan social de l'équipe de la réserve naturelle

Types de contrats de l'équipe du CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

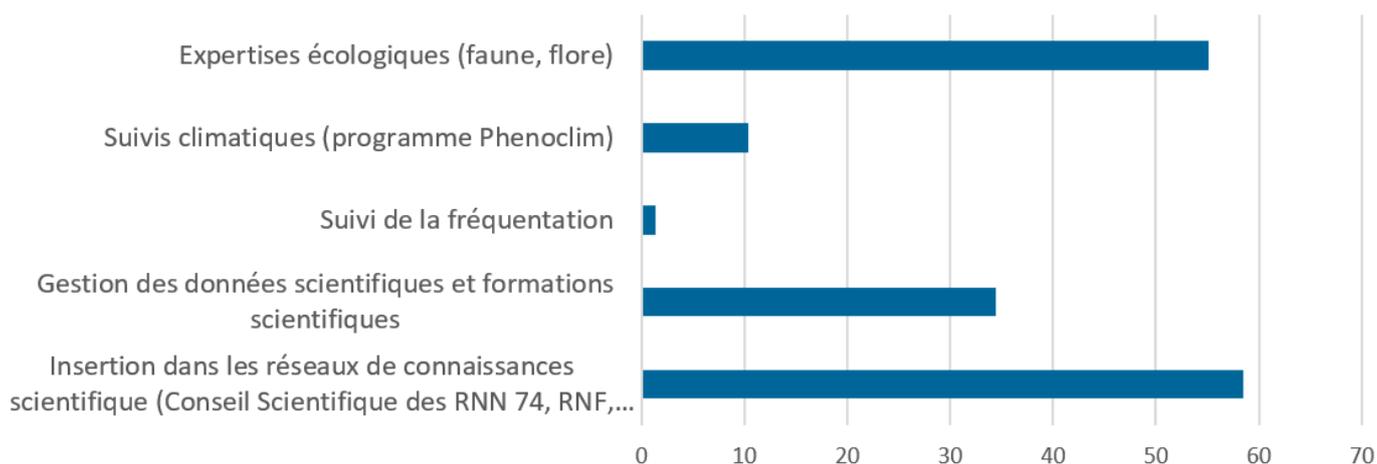
- 2 CDI ;
- 1 CDD (du 6 juin 2017 jusqu'au 5 juin 2018 puis du 6 juin 2018 au 5 juin 2019).

## Missions réalisées et temps affecté

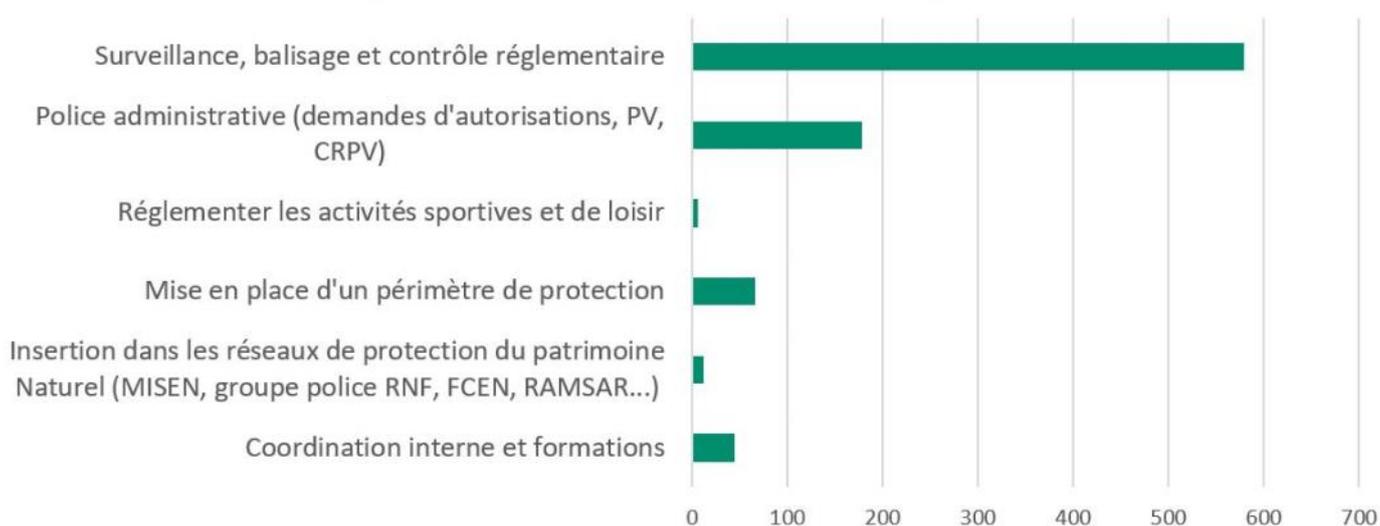


■ Connaitre ■ Protéger ■ Gérer ■ Partager

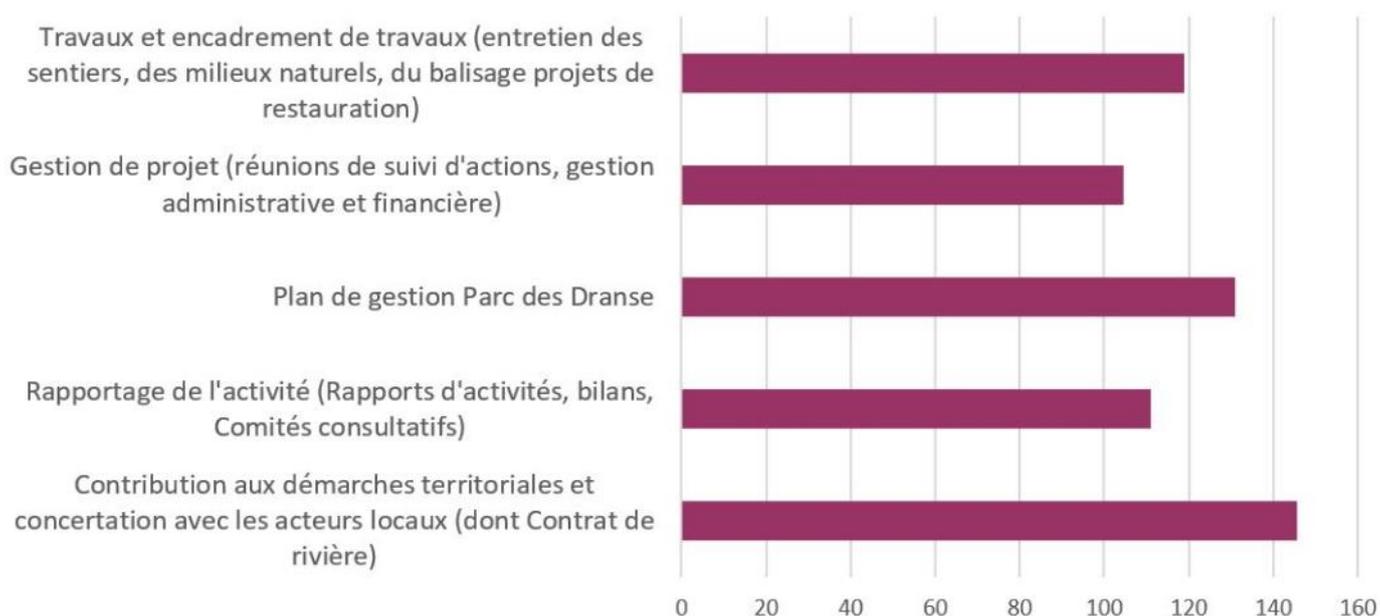
## Connaître : détail du volume horaire par type d'action



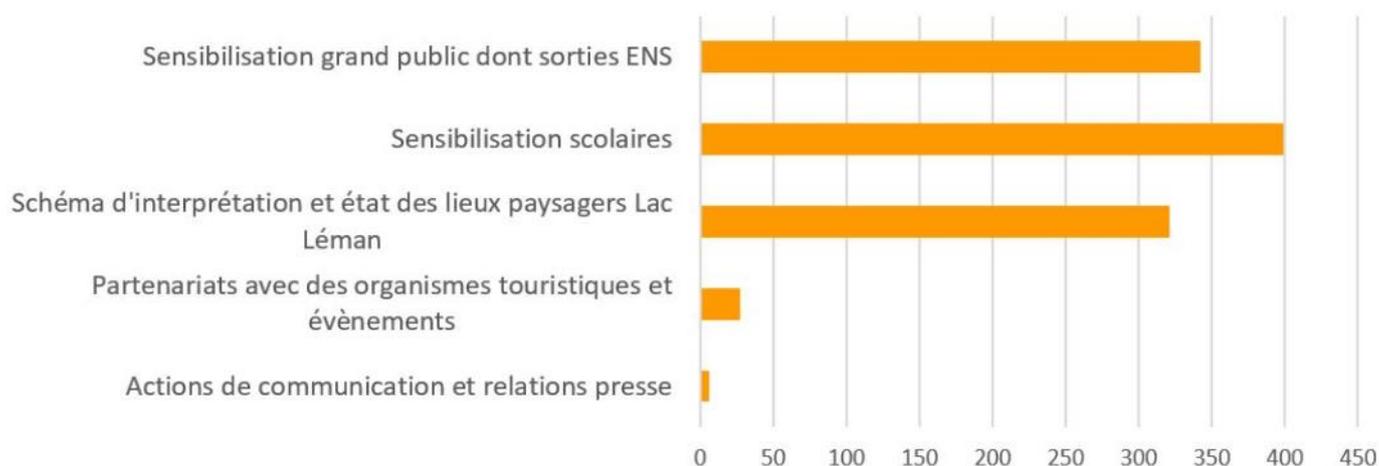
## Protéger : détail du volume horaire par type d'action



## Gérer : détail du volume horaire par type d'action



## Partager : détail du volume horaire par type d'action



Répartition du temps selon les missions et intitulés de la convention avec l'Etat	Equivalent Temps Plein
<b>1-Surveillance du territoire et police de l'environnement</b> Daniel GERFAUD-VALENTIN, Julien HEURET, Rémy PERIN, Fabrice ANTHOINE, Geoffrey GARCEL, Laurent DELOMEZ, Jean-José RICHARD-POMET, Patrick PERRET	0,78
<b>2-Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel</b> Rémy DOLQUES, Julien HEURET, Rémy PERIN, Marion GUITTENY, Carole BIRCK, Jean-Baptiste BOSSON	0,08
<b>3-Conseil, études et ingénierie</b> Rémy DOLQUES, Violaine LAUCOIN, Frank HORON	0,08
<b>4-Interventions sur le patrimoine naturel</b> Rémy DOLQUES, Violaine LAUCOIN	0,04
<b>5-Création et entretien d'infrastructures d'accueil</b> Rémy DOLQUES	0,01
<b>6- Suivi et évaluation des actions</b> Rémy DOLQUES, Violaine LAUCOIN, Daniel GERFAUD-VALENTIN, Frank HORON, Aline BRETON, Anne-Laurence MAZENCQ, Céline MICHAUD, Chloé WEEGER, Marie HEURET, Séverine BERTHET, Marion GUITTENY, Carole BIRCK, Thomas ROSINSKI, Christèle DORO	0,30
<b>7-Management et soutien</b> Violaine LAUCOIN, Frank HORON, Daniel GERFAUD-VALENTIN	0,07
<b>8-Participation à la recherche</b> Rémy DOLQUES, Jean-Baptiste BOSSON	0,01
<b>9-Prestations d'accueil et d'animation</b> Samuel BOTREAU, François PANCHAUD, Anne-Laurence MAZENCQ, Aude SOUREILLAT, Violaine LAUCOIN, Jean-Baptiste BOSSON	0,55
<b>10-Production de supports de communication et de pédagogie</b> Samuel BOTREAU, François PANCHAUD, Frank HORON, Anne-Laurence MAZENCQ, Aline BRETON, Violaine LAUCOIN, Chloé WEEGER	0,22

# BUDGET

Pour mettre en œuvre le programme d'action prévu par le plan de gestion et validé par le Comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'Etat et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre il peut solliciter des financements publics par exemple auprès des collectivités locales.

**Budget réalisé en 2018**  $\Sigma$ dépenses =  $\Sigma$ recettes = 194 611 € TTC

## Les points d'attention

L'année 2018 présente plusieurs particularités par rapport au fonctionnement habituel de la Réserve naturelle. A noter parmi les évènements marquants :

- Le départ en cours d'année du conservateur des neuf réserves naturelles de Haute-Savoie, remplacé après un temps de latence par une nouvelle responsable de service Réserve Naturelles de Haute-Savoie et celui du coordinateur des gardes de réserve naturelles et référent police judiciaire et administrative ;
- L'arrivée en cours d'année d'un animateur nature dédié partiellement à la RNN ;
- Deux projets européens d'envergure sur lesquels une partie des dépenses courantes de la RNN ont pu être reportées (voir enveloppes surveillance/police sur le projet Grands lacs européens, ou sensibilisation du public sur le projet Synaqua).

## Clés de compréhension : l'articulation des missions du gestionnaire

La Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Dranse a été créée par l'Etat français, et demeure sous sa responsabilité ; le Préfet est l'autorité responsable au niveau local. Le Code de l'environnement impose la désignation d'un gestionnaire chargé d'assurer la surveillance, de mettre en place la gestion et l'animation du site.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est le gestionnaire des 9 RNN du département. Les modalités de sa gestion et la nature de ses missions sont fixés par voie de convention :

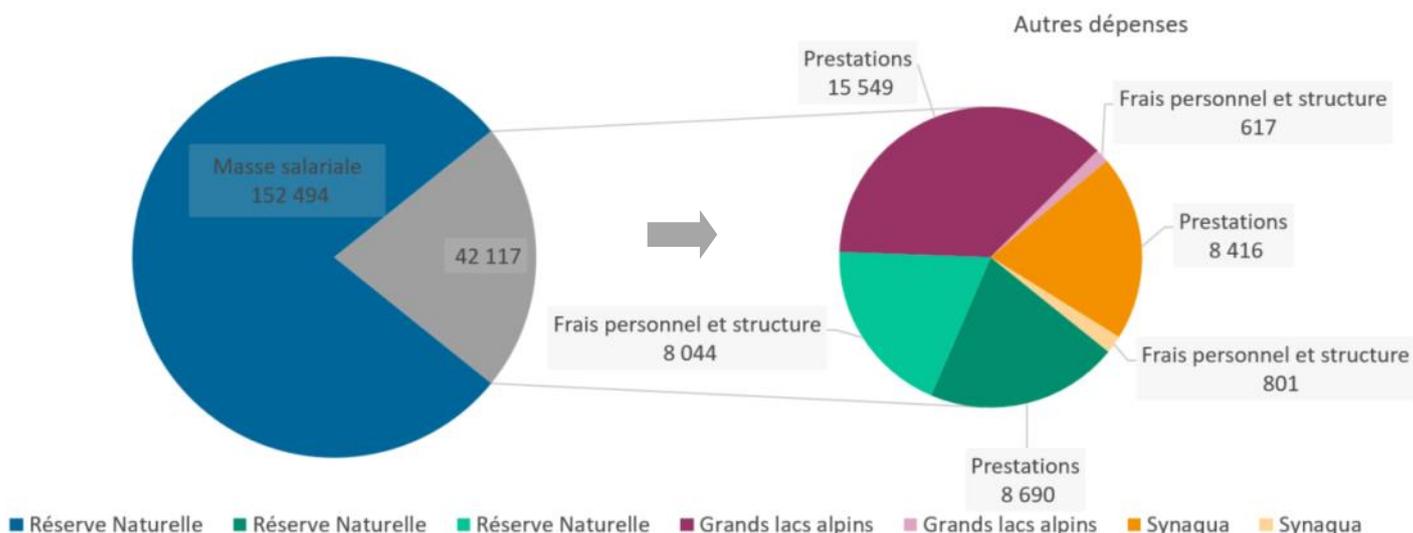
### Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement  
*Faire respecter la réglementation*
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel  
*Mener des inventaires et suivis*
- Conseil, études et ingénierie  
*Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...*
- Interventions sur le patrimoine naturel  
*Entretien ou restaurer les milieux naturels*
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil  
*Créer et entretenir les mobiliers signalétique ou pédagogiques*
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien  
*Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN*

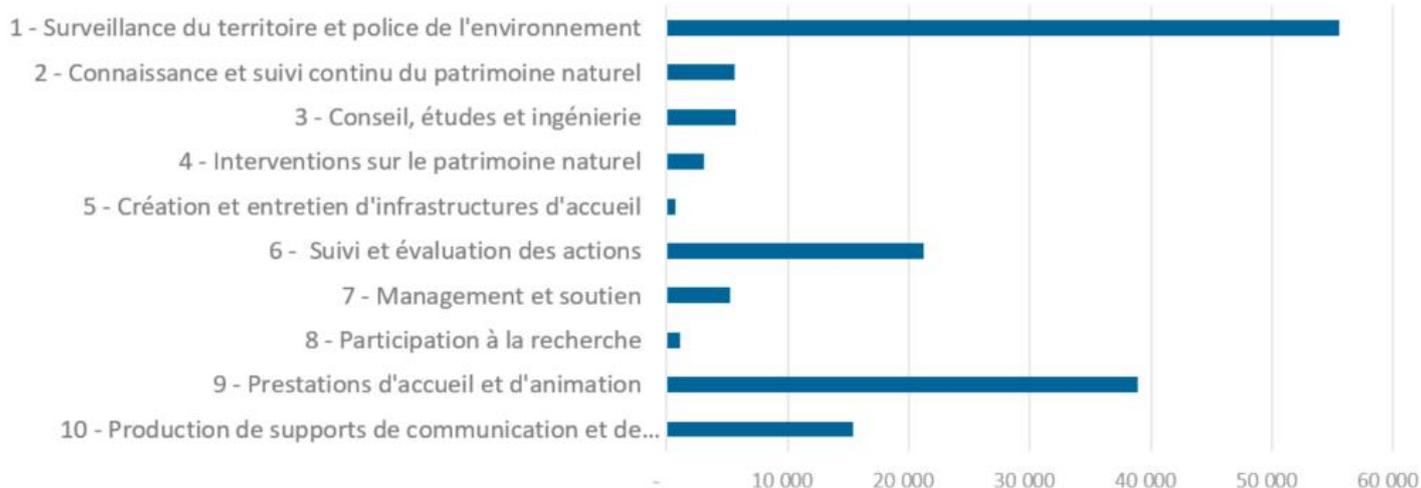
### Actions complémentaires

- Participation à la recherche  
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation  
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie  
Produire tous supports nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

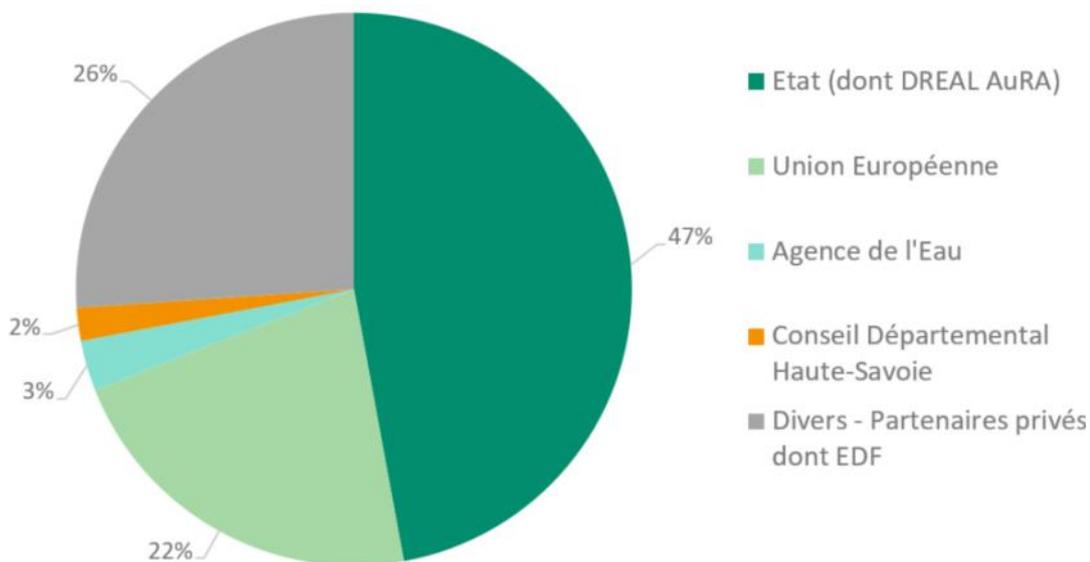
## Répartition des dépenses



### Détail des dépenses pour la masse salariale

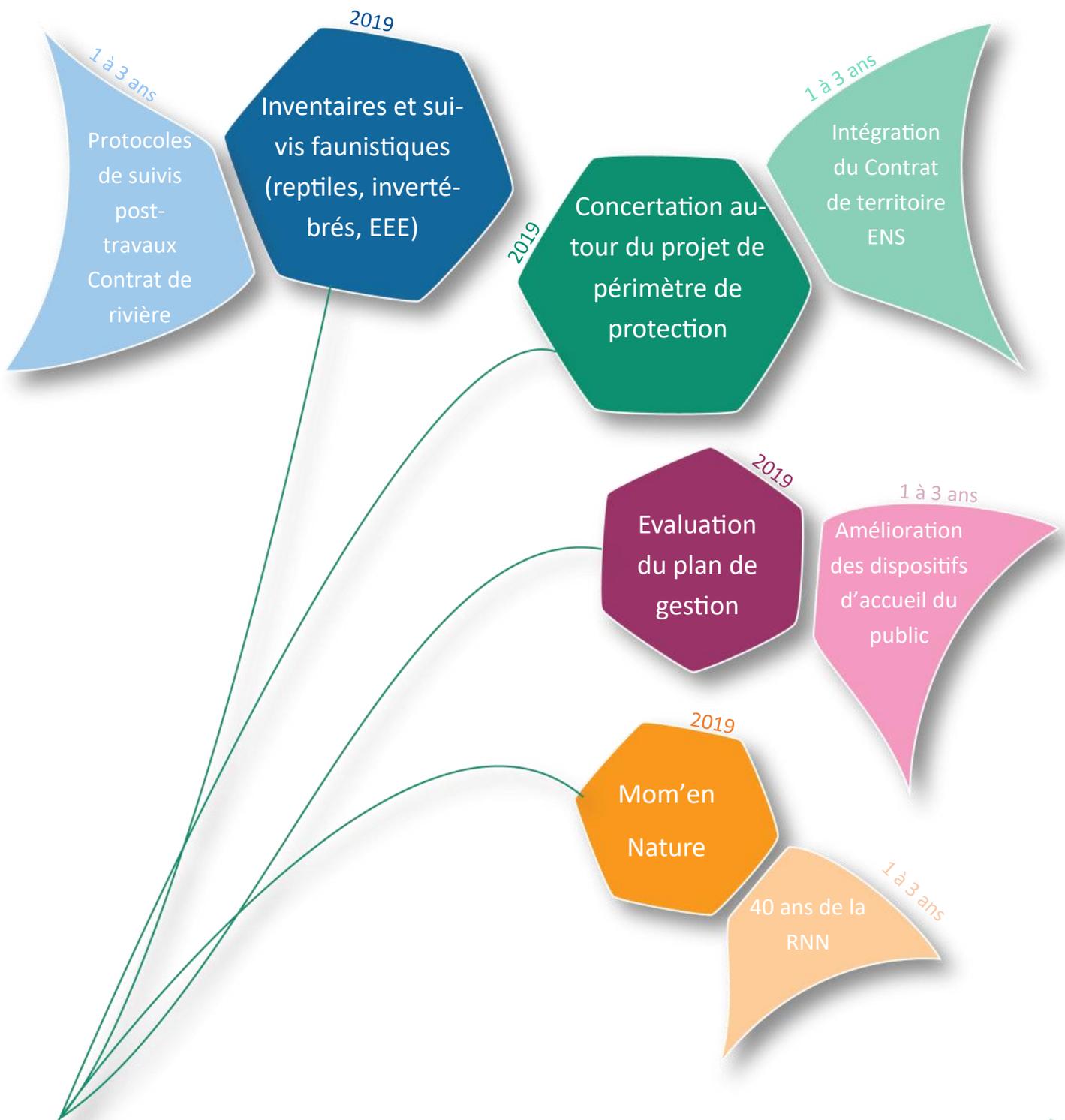


## Origine des ressources 2018



# PERSPECTIVES

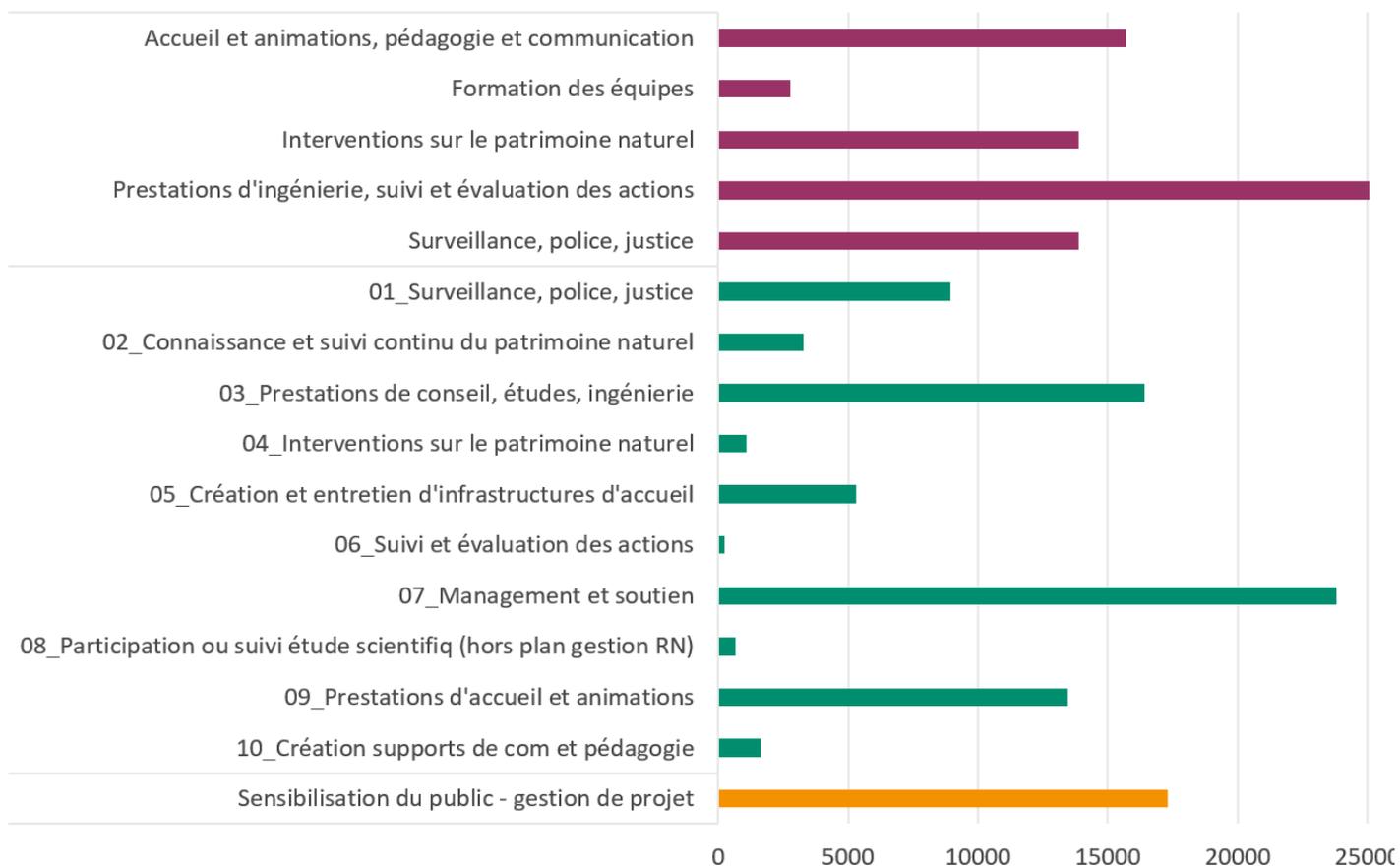
2019, une année active en prévision : l'évaluation du plan de gestion 2010-2019, une association étroite avec les partenaires locaux pour les inventaires et la planification des travaux de restauration de la dynamique alluviale de la Dranse, des opérations de sensibilisation du grand public, des acteurs locaux et des scolaires, le lancement de la procédure de création d'un périmètre de protection, des travaux de gestion et restauration des milieux naturels, l'entretien de dispositifs d'accueil du public...



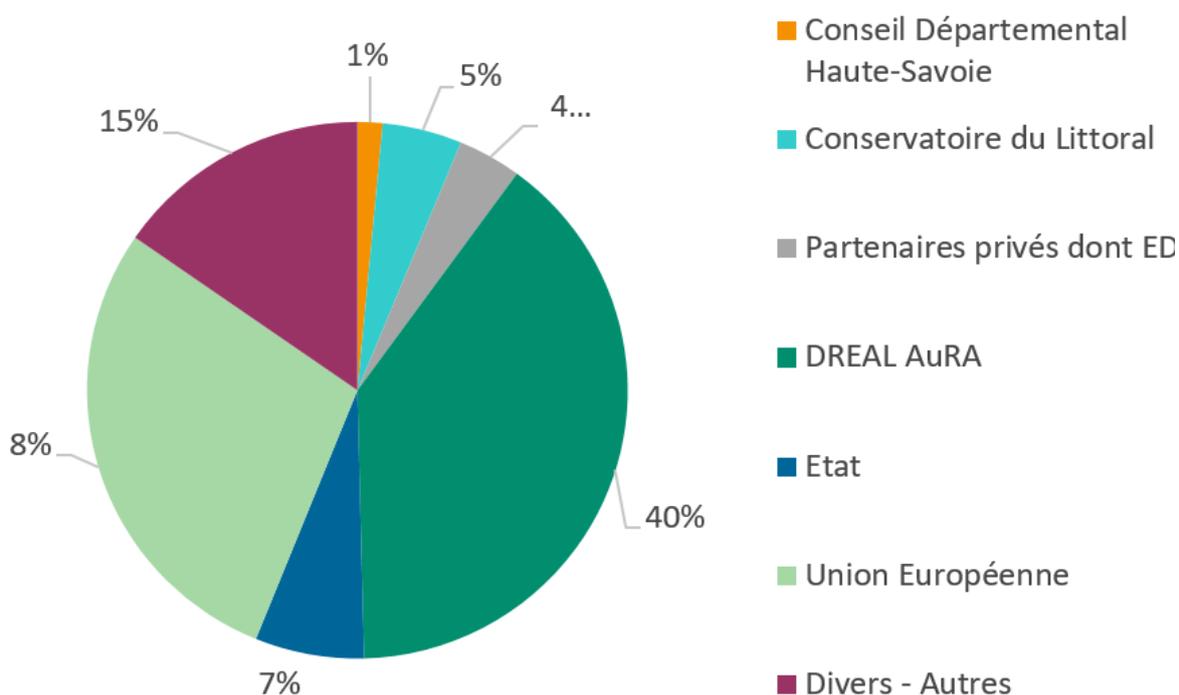
## Perspectives budgétaires 2019

### Dépenses prévisionnelles (€)

■ Grands lacs alpins ■ Réserve Naturelle ■ SYNAQUA



### Origine des ressources



# PARTENAIRES

Nombreux sont ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



Avec le soutien de



La réserve s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Réseau Empreintes
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)



Annexe 1. Bilan 2018 des opérations du plan de gestion

Code couleur pour l'évaluation des actions :

initiée	en bonne voie	réalisée
---------	---------------	----------

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
<b>OLT 1 : Maintenir et si possible restaurer la dynamique alluviale naturelle de la Dranse</b>				
Obj 1.1 Restaurer le tressage de la rivière au sein du delta				
TU01 : Etude précise des modalités de restauration du tressage dans le delta	Action à mettre en lien avec le contrat de rivière	en bonne voie	en bonne voie	Etudes de restauration portées par le SIAC, visant le stade AVP sommaire début 2019
TU02 : Réalisation technique des travaux	Action à mettre en lien avec les études issues du contrat de rivière	initiée	initiée	Travaux portés par le SIAC à terme, sous réserve d'obtention des autorisations administratives nécessaires
Obj 1.2 Intégrer la réserve naturelle dans tous les projets d'aménagement de la Basse Dranse				
AD01 : Veille de tous les projets susceptibles d'avoir une influence sur la réserve naturelle	Etre présent sur tous les projets pouvant concerner la réserve (appui et conseil aux porteurs de projets)	réalisée	réalisée	Asters CEN-74 est bien identifié comme partenaire sur le territoire
Obj 1.3 Mettre en place une veille sur le foncier				
AD02 : Obtention des conventions de gestion avec tous les propriétaires	Veille sur les parcelles de Sagradranse et poursuite des démarches sur les parcelles Engel	en bonne voie	en bonne voie	Contact repris avec les propriétaires, négociations en cours
AD03 : Développer une veille foncière sur le delta au profit du CELRL	Veille sur les ventes de terrain sur ou à proximité de la réserve	réalisée	initiée	Pas d'opportunités en 2018 hormis les parcelles Engel
Obj 1.4 Etudier la mise en place d'un périmètre de protection de la réserve naturelle au niveau du lac Léman				
AD04 : Etude d'opportunité pour la création d'un périmètre de protection de la réserve naturelle dans le lac Léman	Etudier l'opportunité de lancer cette démarche avec les autorités compétentes	en bonne voie	en bonne voie	Proposition d'un dossier d'enquête publique, soumis à validation par le processus de concertation habituel. Réalisation de l'enquête publique par l'Etat programmée en 2019
<b>OLT 2 : Préserver les milieux d'intérêt</b>				
Obj 2.1 Maintenir les conditions favorables des habitats des terrasses sèches ouvertes				
AD06 : Organisation des chantiers	Recherche de financements, de partenaires, organisation et suivi des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers financés par le POIA Grands Lacs
TE01 : Réalisation des travaux de gestion des terrasses sèches	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers réalisés, milieux maintenus ouverts
Obj 2.2 Maintenir les conditions favorables des habitats des zones humides				
AD06 : Organisation des chantiers	Recherche de financements, de partenaires, organisation et suivi des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers financés par le POIA Grands Lacs
TE02 : Réalisation des travaux de gestion des zones humides	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre des chantiers	réalisée	réalisée	Chantiers réalisés, milieux entretenus
<b>OLT 3 : Préserver les espèces caractéristiques de la réserve</b>				
Obj 3.1 Entretenir les sites de nidification				
TE03 : Débroussaillage des îlots de Saint Disdille	Suivant les moyens obtenus, mise en œuvre du chantier	réalisée	réalisée	
TE05 : Gestion d'une zone de nidification à Martin-pêcheur	A partir des préconisations de l'étude préalable	réalisée	initiée	Objectif non pertinent : pas de site suffisamment favorable pour mettre en œuvre une action
Obj 3.2 Limiter l'influence des activités humaines sur les populations d'espèces d'intérêt				
AD07 : Négociations avec EDF sur les ouvrages hydroélectriques	Contacts réguliers	réalisée	en bonne voie	Contacts réguliers mais pas d'amélioration notable : fortes fluctuations journalières des niveaux d'eau malgré l'augmentation du débit réservé
AD08 : Négociations avec la station de traitement des ordures et la STEP	Contacts réguliers	réalisée	initiée	Le rejet de la STEP n'est plus situé en réserve. On observe encore des déchets en provenance de l'incinérateur (rôle des Milans noirs)

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
<b>OLT 4 : Favoriser les échanges de population de la réserve naturelle avec l'extérieur</b>				
Obj 4.1 Placer la réserve naturelle au centre d'un réseau de corridors biologiques				
SE01 : Etudier les zones à enjeux pour le passage de la faune	Identification des connexions possibles pour le passage de la faune (batraciens, reptiles et mammifères)	réalisée	initiée	Pas d'emprise sur le sujet hormis la participation aux projets des documents de planification territoriale
TU03 : Mettre en place les solutions identifiées pour le passage de la faune	Attente de SE01	initiée	initiée	Pas d'emprise sur le sujet hormis la participation aux projets des documents de planification territoriale
<b>OLT 5 : Améliorer la connaissance de la réserve et de son environnement</b>				
Obj 5.1 Mettre en place un observatoire sur la réserve naturelle				
SE03 : Réalisation des suivis des habitats	Protocole drone	initiée	initiée	Pas de suivi des habitats naturels hormis le suivi des îlages
SE05 : Etude de l'évolution des îlages par cartographie satellitaire	Protocole drone	en bonne voie	en bonne voie	Collecte de photos effectuée, photo-identification programmée par une apprentie en 2019
SE06 : Mettre en place un suivi des activités sur la réserve naturelle	Relevé d'indicateurs divers (nombre de voitures sur le parking, nombre de pêcheurs rencontrés, etc.)	réalisée	réalisée	Un écomètre comptabilise les visiteurs ; le nombre de voitures garées sur le parking n'est pas comptabilisé. La pêche est interdite sur la réserve depuis 3 ans.
SE07 : Mettre en place un recueil et un suivi des facteurs extérieurs (météo, crues, rejets...)	Identifier des indicateurs de suivi, en lien avec le conseil scientifique	en bonne voie	en bonne voie	Suivi météorologique via une station sur la réserve (lien avec le programme Phénoclim). Données d'analyses chimiques via les prélèvements de Métal-X
AD09 : Travailler avec les administrations compétentes	Travailler en collaboration avec la DREAL, l'ONEMA, l'ONCFS...	réalisée	réalisée	Lien régulier et étroit avec les services et administrations sur les dossiers réglementaires
Obj 5.2 Analyser les données issues des suivis				
AD10 : Analyse annuelle des suivis	Bilan annuel des opérations de gestion	en bonne voie	en bonne voie	Suivis des espèces d'orchidées sur les pelouses sèches effectué annuellement
Obj 5.3 Améliorer la connaissance				
SE11 : Inventaire et suivi de l'entomofaune	Observations ponctuelles	réalisée	en bonne voie	Pas d'opération particulièrement dédiée à l'entomofaune en 2018 hormis le suivi des chenilles processionnaires
SE12 : Poursuite des inventaires mycologiques, floristiques et oiseaux	Compléter la base SERENA	réalisée	réalisée	Rentrées données régulièrement sur la base de données SICEN
SE13 : Poursuite de l'observatoire ornithologique	Evaluations qualitative et quantitative des espèces nicheuses	réalisée	réalisée	Suivis des oiseaux nicheurs effectués
AD12 : Travail avec les associations naturalistes	Contacts, échanges	réalisée	réalisée	Pas d'association naturaliste identifiée sur le secteur hormis les partenaires habituels (FNE, LPO)
AD13 : Travail avec le réseau des naturalistes volontaires	Contacts, échanges	réalisée	réalisée	Réseau du CERcle des Observateurs Volontaires (CERVO) coordonné par le CEN 74
Obj 5.4 Susciter et accompagner les activités de recherche sur la réserve naturelle				
AD14 : Animation du Comité Scientifique des Réserves naturelles	Réunions, contacts réguliers	réalisée	réalisée	

Opérations programmées en 2018		Evaluation de l'action		
Libellés du plan de gestion 2010 - 2019	Description	Etat d'avancement de l'action	Atteinte des objectifs recherchés	Commentaires / explications
<b>OLT 6 : Intégrer la réserve dans le contexte socio-économique local</b>				
Obj 6.1 Concertation avec l'ensemble des usagers de la réserve naturelle				
AD15 : Négociation avec les différents usagers de la réserve	Réunions, contacts réguliers	réalisée	réalisée	Participation à des réunions, échanges mails ou téléphoniques réguliers avec l'ensemble des acteurs jouxtant la réserve
Obj 6.3 Travailler étroitement avec les élus				
	Réunions, contacts réguliers.	réalisée	réalisée	
AD17 : Concertation avec les élus	Renforcement des relations avec les Communes de Publier et de Thonon-les-Bains	en bonne voie	réalisée	Peu de réunion en 2018 avec les communes en dehors d'une sortie sur le terrain en été avec les élus de Thonon agglomération à propos du contrat de rivière. Participation à 1/2 journée avec le comité de jumelage de Publier à la Maison des Dranse
Obj 6.4 Mener à bien l'application du plan de gestion				
AD18 : Optimisation de l'organisation du gestionnaire	Stages de perfectionnements	réalisée	réalisée	Formation de la conservatrice adjointe sur les nouvelles modalités de plans de gestion, participation de l'équipe à diverses formations et séminaires du réseau CEN ou RNF
AD20 : Rédiger des rapports d'activités annuels	Rédaction et diffusion	réalisée	réalisée	
AD24 : Organisation des comités consultatifs	Organisation	réalisée	réalisée	
AD25 : Travail administratif	Travail courant	réalisée	réalisée	
Obj 6.5 Faire respecter la réglementation				
PO01 : Activité de garderie	Surveillance	réalisée	réalisée	Nombre d'infractions relativement stable par rapport à 2017 - 18 infractions relevées
AD26 : Suivi des demandes d'autorisation sur la réserve naturelle	Suivi des demandes	réalisée	réalisée	4 demande d'autorisation reçues en 2018
TE06 : Entretien des infrastructures et du balisage	Entretien suite à l'usure et aux dégradations	réalisée	réalisée	Entretien courant en 2018 : quelques autocollants enlevés. Perte d'un panneau en rive droite au niveau de l'embouchure, remplacé par une borne
<b>OLT 7 : Accueillir et sensibiliser les visiteurs</b>				
Obj 7.1 Gestion des flux de fréquentation				
AD27 : Suivi de l'aménagement de l'accueil de la réserve naturelle	Suivi des éco-compteurs	réalisée	réalisée	Les données 2018 ont été relevées courant janvier 2019 et transmises
Obj 7.2 Poursuivre les animations avec les scolaires				
PI01 : Animation et sensibilisation avec les scolaires	Organisation de visites, etc.	réalisée	réalisée	
Obj 7.3 Développer la valorisation vers les locaux et le grand public				
PI02 : Animation et sensibilisation avec les locaux et le grand public	Organisation de visites, présence lors d'événements, etc.	réalisée	réalisée	
PI03 : Conception et diffusion d'outils de valorisation	Suite de la conception de la maquette pédagogique pour la Maison des Dranse	en bonne voie	réalisée	Pas de travail en 2018 sur l'exposition

**Annexe 2. Evolution des infractions constatées et procédures sur la Réserve du Delta de la Dranse depuis 2015**

Nature de l'infraction	Procédure	2015	2016	2017	2018
Chien	Avertissement Constat simple*	4	14	8	7
	PV/TA/RA	2	3	3	1
Circulation de véhicule à moteur	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Circulation des personnes (îlages)	Avertissement Constat simple*	0	1	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Circulation des cavaliers	Avertissement Constat simple*	0	2	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Circulation des cycles	Avertissement Constat simple*	2	0	3	5
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Déchets	Avertissement Constat simple*	1	0	0	1
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Cueillette	Avertissement Constat simple*	0	0	1	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Navigation	Avertissement Constat simple*	3	0	0	0
	PV/TA/RA	1	0	0	0
Pollution des eaux	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Feu	Avertissement Constat simple*	0	2	0	1
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Camping	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Capture d'animal protégé	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Chasse	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	2	0	0
Pêche	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Inscription	Avertissement Constat simple*	0	0	2	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Travaux	Avertissement Constat simple*	0	0	0	0
	PV/TA/RA	0	0	0	0
Total par type de procédure	Avertissement Constat simple*	10	19	14	14
	PV/TA/RA	3	5	3	1
<b>Total toutes procédures confondues</b>		<b>13</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>18</b>

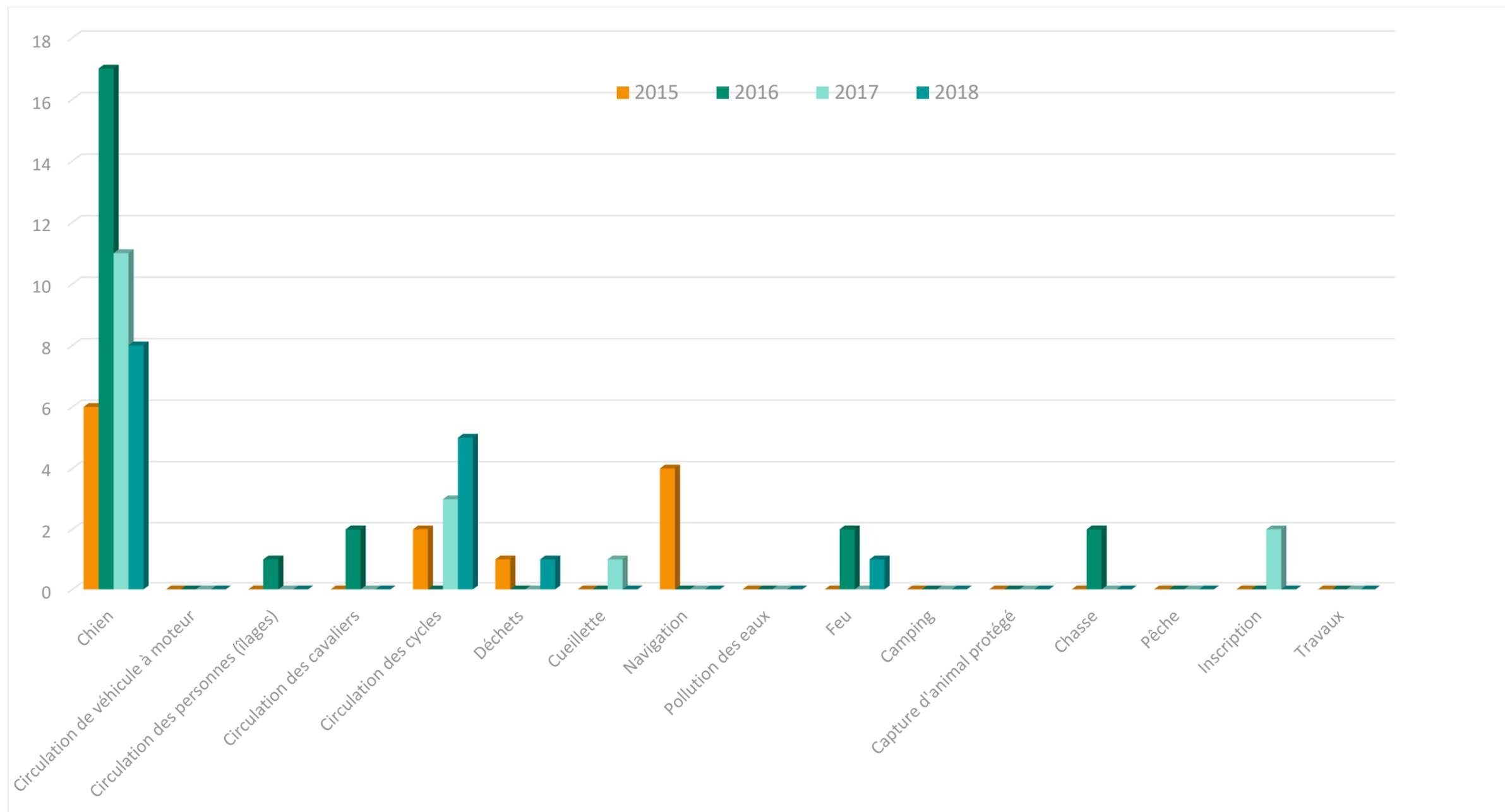


Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution des infractions constatées sur la Réserve naturelle du Delta de la Dranse (nombre annuel 2015-2018)

Annexe 3. Budget prévisionnel 2019

	Dépenses (€)	Recettes prévisionnelles (€)							Total général (€)
		Conseil Départemental Haute-Savoie	Conservatoire du Littoral	Partenaires privés dont EDF	DREAL AuRA	Etat	Union Européenne	Divers - Autres	
<b>Réserve Naturelle</b>	<b>74 845</b>	<b>3 242</b>	<b>0</b>	<b>7 709</b>	<b>62 218</b>	<b>1 676</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>74 845</b>
01_Surveillance, police, justice	8 934				8 934				8 934
02_Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel	3 301				3 301				3 301
03_Prestations de conseil, études, ingénierie	16 410				16 410				16 410
04_Interventions sur le patrimoine naturel	1 103				1 103				1 103
05_Création et entretien d'infrastructures d'accueil	5 325			3 050	2 275				5 325
06_Suivi et évaluation des actions	223				223				223
07_Management et soutien	23 790			222	23 568				23 790
08_Participation ou suivi étude scientifiq (hors plan gestion RN)	651	202			449				651
09_Prestations d'accueil et animations	13 471	3 040		4 950	5 481				13 471
10_Création supports de com et pédagogie	1 637				474	1 163			1 637
<b>Synaqua (sous-total)</b>	<b>17 311</b>						<b>17 311</b>		<b>17 311</b>
Sensibilisation du public - gestion de projet	17 311						17 311		17 311
<b>Grands lacs alpins (sous-total)</b>	<b>71 298</b>		<b>10 349</b>			<b>12 473</b>	<b>33 425</b>	<b>15 051</b>	<b>71 298</b>
Surveillance, police, justice	13 891					4 341	9 550		13 891
Interventions sur le patrimoine naturel	13 891		10 349				3 542		13 891
Prestations d'ingénierie, suivi et évaluation des actions	25 046					2 855	7 140	15 051	25 046
Formation des équipes	2 774					793	1 982		2 774
Accueil et animations, pédagogie et communication	15 695					4 484	11 211		15 695
<b>BILAN</b>	<b>Total des dépenses (€)</b>	<b>Conseil Départemental Haute-Savoie</b>	<b>Conservatoire du Littoral</b>	<b>Partenaires privés dont EDF</b>	<b>DREAL AuRA</b>	<b>Etat</b>	<b>Union Européenne</b>	<b>Divers - Autres</b>	<b>Total général (€)</b>
<b>Total général (€)</b>	<b>163 454</b>	<b>3 242</b>	<b>10 349</b>	<b>7 709</b>	<b>62 218</b>	<b>14 149</b>	<b>50 736</b>	<b>15 050</b>	<b>163 454</b>

## Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



## Publication

Rédaction : Lise Camus-Ginger , Rémy Dolques, Pauline Maier, Cécile Georget, Pascale Tranchant, Carole Birck

Mise en page et édition : Cécile Georget, CEN74

Crédits photographiques page de garde et pages maîtres : CEN74 - Rémy Dolques, Jules Heuret, Frank Miramand, Lise Camus-Ginger

*Ne pas jeter sur la voie publique*

ASTERS - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie ■ 84 route du Viéran - 74370 PRINGY ■ [www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org)

